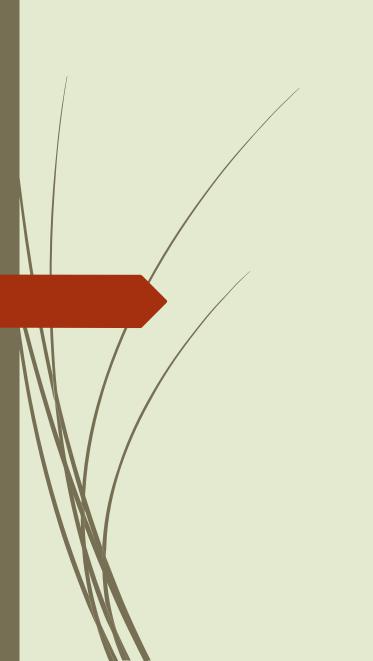
Voyage officiel du Président de la République François MITTERRAND dans la Creuse le 3 mai 1982



L'annonce du voyage

LE CHEF DE CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

on fraus hadde

Paris, le 30 Octobre 1981

Parlamenton 12

Monsieur le Préfet.

Avant que vous ne l'appreniez par quelque réseau détourné, j'ai le plaisir de vous annoncer que la prochaine région que le Président de la République visitera en voyage officiel sera le Limousin.

Cette information reste confidentielle d'autant que les cates n'en sont pas encore fixées. Mais on peut imaginer raisonnablement que cela se situera à la fin du premier trimestre de 1982.

Ce voyage durera, théoriquement, deux jours et concernera, bien entendu, les trois départements de la Région

Vous aurez sans doute noté, lors du premier voyage officiel du Président de la République dans une région française, la Lorraine, les caractéristiques et le style nouveaux que le Président souhaite donner à ses voyages et qui consiste essentiellement à avoir de vraies rencontres avec les forces vives régionales. Nous aurons l'occasion d'en reparler ensemble très bientôt car je souhaite entamer assez vite la préparation de ce voyage afin d'avoir le temps de consulter largement les élus et les forces économiques et sociales de la Région.

Peut-être pourrions-nous profiter d'une de vos prochaines visites à Paris pour se rencontrer et avoir une première discussion sur le sujet ?

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jean GEAVANY

Monsieur Jacques GERARD Préfet de la Région Limousin Préfet de la Haute Vienne Place Stalingrad 87931 LIMOGES CEDEX

AD23, 1233W 61

L'annonce « confidentielle », 30 octobre 1981



L'annonce «officielle » dans le Populaire, 13 novembre 1981



PREPARATION OU NOVAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EN LINGUISIN

Le Président souhaite donner à ses voyages des caractéristiques et un style nouveau qui consistent essentiellement à avoir de vraies rencontres avec les forces vives régionales

THEMES	LOCALISATION POSSIBLE	DEPARIENENT CONCERNE	: OBSERVATIONS	
Pesenclavement du Limpusen (altien)	: Aërodrowe de Lëpaud :	Creuse	: Imauguration	
Vésenclavement du Limousin	Dévintion du Pont à la Dauge	Creuse		
Cutturel - Artisamal (tradition - innovation)	: Centre Mational :: :Tapisserie :	Cresse	Inaugurê par Jack Lang £e 3.9.1981 20 9 C/14 % on France de 4 de 65 dns	
lmēnagement du Territoire Personnes Agées ou Collectuiles locales	: Gulrêt : Hộtal de Vilce : Gulrêt	Creuse (
Tourisme social Université de Limoges Loologié			Selon i'ipoque Mei plus jav. qu'Avril	
miversité de Limpges Immustrie de pointe				
Partenaires 4ociaux - Industrie en zone rarale exportation - climat social	Sauviat Manufacture porce- laine Girmud	Mte-Vienne	dejeuner dans l'usine ou dans la commune	
Agricultura - Valorisation des prod. agricoles - Elevage	Bessines-sar-Gartespo Somajer	Hte-Vienne	Groupement de producteurs en Creuse	
Culturel - Littérature	Bellac Maison nafale de Jean Giraudoux	Mte-Vienne	29.70.1992 Contideo amiversaire de sa maissance	
Relations publiques Tradition	Préfecture de Limoges	Hte-Vienne	Coxps Constitues : - à la Préfecture ou - à l'Hôtel de Ville	
			: Responsables Socio-Profes.	
			- diner à la Préjecture (Parrains du Limousin) - coucher à la Préjecture	
Rēsistance -		Corrèze	1	
Ambragement du Territoire Problèmes de la Haute-Corrèze	dsset	Corrèze	: - Reboisement :- Politique forestière	
Formation Professionnelle	C.F.A. des 15 Vents Tutle	Corrèze	H. KIGUIT, Ministre de la Formation Projessionnelle	
ctreprise infiniduelle snuvle galles à l'action des pouvoirs publies ou	: La Rivière de Mansac : La Paumetlerie électr		: Paire P.C C.G.T. : Cassaing - Dep. P.S. ! de/eux. partenaires socia	
Entreprises nationales	A La Marque Ex-thoms	Gorrèze	: dejem. portenativa auto	
Industrie de pointe	:		1	

AD23, 1233W 61

Les différentes thématiques du voyage

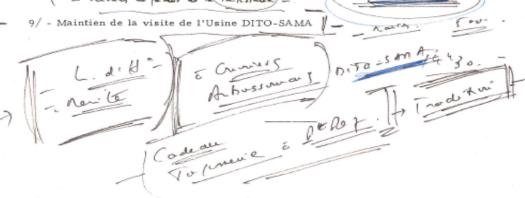
VOYAGE OFFICIEL en CREUSE

de Monsieur François MITTERRAN D Président de la République

QUESTIONS en SUSPENS

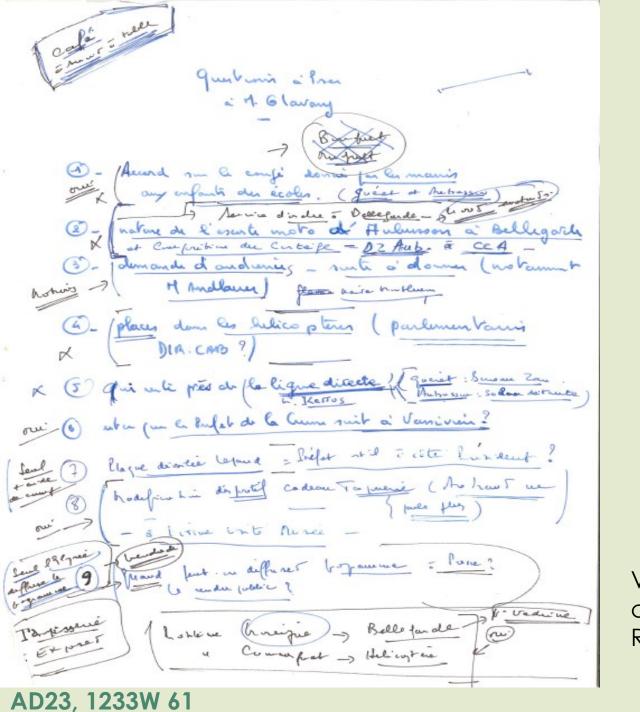
- X

 En cas d'impossibilité d'arriver directement à LEPAUD, transfert en hélicoptère à partir de CHATEAUROUX ou de LIMOGES.
- X 2/ Eventualité d'un discours du Président de la République à LEPAUD à exclure
- X 3/ Liste des invités à LEPAUD
- 4/ Arrêt éventuel au Pon: à la Dauge
 - 5/ Arrivée directe à l'Hôtel de Ville de GUERET et temps de repos ensuite à la Préfecture, après le discours public, permettant aux journalistes et invités de gagner AUBUSSON par la route,
- 6/ Principe du trajet à pied entre l'Hôtel de Ville et la Préfecture,
- Y 7/ L'arrêt à la Mairie d'AUBUSSON est exclu en raison du calendrier trop chargé.
 - 8/ Principe d'une allocution du Président de la République au Centre Culturel (orientée vers les P. M. I. et P. M. E.)



AD23, 1233W 61

Projet d'organisation matérielle de la visite, 9 mars 1982



Visite préparatoire de M. Glavany, chef du cabinet du Président de la République, 19 avril 1982. Mise en place des dispositifs d'accueil

VOYAGE OFFICIEL de M. François MITTERRAND Président de la République

3 MAI 1982

PRESSE

1) - Hébergement

La presse assure directement son hébergement et en supporte la charge.

2) - Transport

Néanmoins pour les journalistes qui le souhaitent deux cars seront à leur disposition pour la journée du 3 Mai.

- l'un à GUERET devant la Préfecture Place Louis Lacrocq (départ 8 H 30)
- l'autre à AUBUSSON devant l'ENAD, Place Maurice Dayras.

Ces cars transporteront les journalistes à LEPAUD, puis de LEPAUD à GUERET, de GUERET à AUBUSSON et d'AUBUSSON à LIMOGES.

and la seille

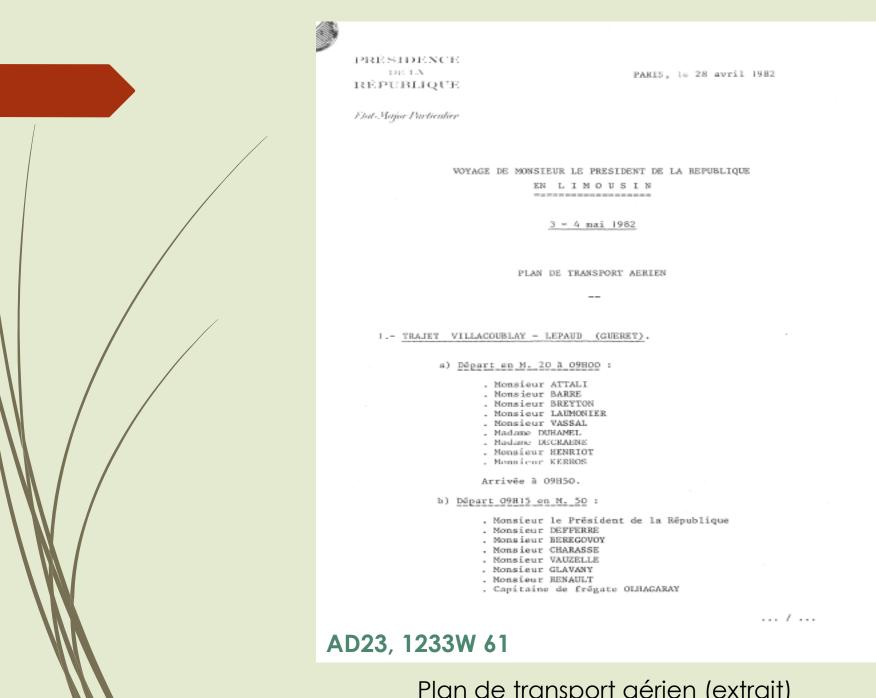
3) - Dossier de presse

Les dossiers de presse seront remis aux journalistes par le Service de Presse de l'Elysée qui les constituers à partir des éléments transmis par la Préfecture.

4) - Badges

Les badges et coupe-file seront remis aux journalistes par le service de presse de l'Elysée qui adressera à la Préfecture le double de la liste des journalistes accrédités.

Accueil de la presse



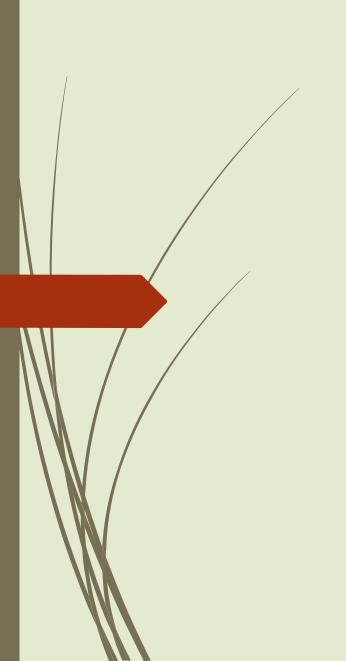
Plan de transport aérien (extrait)

Indications d'unpeces et diverses MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR RÉSERVÉ AUX TRANSMISSIONS TÉLÉGRAMME ARRIVÉE PP B7PFTR 19PFTD 23PFTD 33PFTZ 17PFTD DE TSSCOP PARIS 1474 27/4/82 11H008 URGENT DE NIN INT ET DEC - DSC - OPERATIONS - DENIMAGE - PARIS
A HIN INT ET DEC - D. .P.M. - S.Y.O. - PARIS (PQUR INFORMATION)
PREFET RESIDS LIMOUSIN - PREFET MADTE VIENNE - CABINET - PROTEC
TION CIVILE - LIMOSEN PREFET CORRESE - CABINET - PROTECTION CIVILE - TULLE - SCENE
PREFET CREUSE - CABINET - PROTECTION CIVILE - GUERET - PROTECTION
PREFET REGION ADMITATE - PREFET GROWDE - CABINET - PROTECTION CIVILE DEMINAGE - BORDEAUX PREFET REGION PAYS DE LA LOIRE - PREFET DE LA LOIRE ATLANTIQUE CABINET- PROTECTION CIVILE - DEMINAGE - NANTES PREFET REGION LAGUEDOC ROUSSULLON - PREFET HERAULT - CABINET PROTECTION CIVILE - DEMINAGE - MONTPELLIER PREFET CHARENTE MARITIME - CABINET - PHUTECTION CIVILE -DEMINAGE - LA BOCHELLE HR DE TEXTE: DSC/30/0EM 413 DU 26/4/82 DBJET: VOTA E PRESIDENT DE LA REPUBLIQUEEN LIMOUSIN LES 2.3.4. MAI 82 REFERENCE: - TELEGRAMME NR 356 DU 23.4.62. DE M. LE PREFET DE LA - TELEGRAMME MR 11442 DU 28.44.82 DE MR LE PREFET REGION - TELEGRAMME MR 581 DU 21.4.02. DE MR LE PREFET DE LA LES EQUIPES DES CENTRES INTERDEPARTEMENTAUX DU DEMINAGE DE BORBERAIX LA RECHELLE MANTES ÉE MONTPELLIER SERT MISES À LA PISPOSITION DE M. LE PREFET DE LA REGION LIMOUSEM ET MESSIEURS LES PREFETS DE LA GREUSE ET DE LA CORREZE SELON LE PLANKING SULVANIA - UNE PREMIERE EQUIPE DU CENTRE DE LA ROCHELLE INDICATOF ROSSINI LE 03.05. DE 7 BEURES A 9 HEURES 30 A LEPAUD (CREUSE) DU 03.05. A 12 MEURES AU 04.05. - 12 HEURES A LIMOGES HAUTE VIENNE DU 04.05 DE 14 HEURES EN FIN D'APRES HIDI A NAVES (CORREZE) DU 93.85. A 12 NEURES AU 34.35. - 12 HEURES A LINGGES MAUTE VIENSE
DU 94.85 DE 14 HEGRES ER FIN D'APRES MIDIA NAVES (CORREZE)
-UNE EQUIPE DU CENTRE DE MANTES INDICATIF RADIO ROSSINI 4 DE
1 HEURES A 12 NEURES SO LE 93.95 A GUERET (CREUSE) DU 93.95 IS HEURES
AU 84.85 ER FIN D'APRES MIDI À LINDGES (CANUTE VIENNE)
- UNE GOUDPE DE BORPEAUX INDICATIF RADIO ROSSINI 13 DE D'HEURES
A 16 HEURES LE 83.95. A AUBUSSON CREUSE) DU 93.95. IS HEURES
A 16 HEURES LE 83.95. A AUBUSSON CREUSE) DU 93.95. IS HEURES
- UNE GOUDIE DU CENTRE DE MONTPELLIER - INDICATIF RADIO
COSSINI 2 DE 10 NUBRES A 16 HEURES LE 93.85 A LINDGES HAUTE VIENNE
DU 93.85 IN HEURES AU 94.85 EN FIN D'APRES MIDI A BRIVE (CORREZE)
- UNE COLUII ENNE EQUIPE DU CENTRE DE LA BOCRELLE SANS INDICATIF
RADIO LE 13.85 DE 10 NUBRES A 98 HEURES A LINDGES (MAUTE VIENNE)
DU 43.85 24 HEURES AU 94.85 EN FIN D'APRES MIDI A BRIVE (CORREZE)

UNE STOIS PROMIÈRES EQUIPES SE PRESENTEMONI LE DIFANHE 2 MAI
LES TROIS PROMIÈRES EQUIPES SE PRESENTEMONI LE DIFANHE 2 MAI
LES TROIS PROMIÈRES EQUIPES SE PRESENTEMONI LE DIFANHE 2 MAI
LES TROIS PROMIÈRES EQUIPES SE PRESENTEMONI LE DIFANHE 2 MAI
LES TROIS PROMIÈRES EUGLES MADRE VIENNE POUR Y RECEVOIR
LES LUNDI 3 HAI AS HEURES AU SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA PROTECTION
CITILE A LA PRÉFECTURE DE LISS AUT SIENE VIENNE POUR Y RECEVOIR
LE DETAIL DE L'ENSENALE DE LIMBGES MADRE VIENNE POUR Y RECEVOIR
LE SOUIPES SEBONT PLACES MAPPES DU CENTRE DE LA CONSEILLERONT LE SEUDENS SERVICED DEPARTEMENTA LE LES CONSEILLERONT DE SEGURIS DUS RESPONSABLES AUGMEMENT
DESIGNES DES DIFFERENTS DISPOSITIONS DE RESPONSABLES AUGMEMENT
DESIGNES DES DIFFERENTS DISPOSITIONS DE RESPONSABLES AUGMEMENT
DESIGNES DES DIFFERENTS DISPOSITIONS DEFINIES DUS REPUBLISES DU
ENGINS SUSPECIS SUSCEPTIBLES CONNEMIR MATIERES EXPLOSIVES PHYSIQUEMENT
DECUMERES COMPREMIENT AUX DISPOSITIONS DEFINIES DUS REPUBLES DU
ENGINS PREVENTIVES DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LES ACTIVITES
DES MADRES PREVENTIVES DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LES ACTIVITES
DES MADRES PREVENTIVES DANS LE DOMAINE DE LA LU CHAQUE CENTRE INTERVENANT HE FERA PARVENIR ISSUE HISSIGN SOUS PRESENT TIMBRE COMPTE REMOU PRECISANT : ALPHA: DATE ET OBJET MISSION BRAVU: EFFETIF ENGAGE CHARLIE: OATE ET HEURE DEPART RESIDENCE DELTA: DATE ET HEURE RESIDENCE ECHO+ KILOMETRAGE PARCOURU FOXTROTT: EVENEMENTS OUT INCIDENTS OLF: CONSIGNES ECRITES REMISES PAR AUTORITES RESPONSABLES ** SECURITE A CHAQUE DETACHEMENT DEMINAGE A ME TRANSMETTRE PAR COURRIER SEPARE. STOP LE DIRECTEUR DE LA SECURITE CIVILE PAR ORDRE JEAN FRANCOIS DI CHIARA SOUS DIRECTEUR ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES OPERATIONNELS. STOP ET FIN AD23, 1233W 61

Instructions ministérielles concernant le renforcement de la sécurité

IT IT HEURE OF MICHINOR



Le programme de la visite

Inauguration de l'aérodrome de Lépaud

Réception à Aubusson

Rassemblement à l'Hôtel de ville de Guéret

1^{ère} étape : Lépaud

A l'occasion de sa visite officielle en Creuse,

Monsieur François MITTERRAND

Président de la République

inaugurera l'Aérodrome de MONTLUÇON-GUERET à LEPAUD, le 3 Mai 1982 à 10 heures.

M. André CHANDERNAGOR

Ministre Délégué chargé des Affaires Européennes Président du Conseil Général de la Creuse Président du Syndicat Mixe pour la Création, l'Aménagement et l'Exploitation de l'Aérodrome de MONTLÜÇON-GUERET

M. Georges PARROTIN

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse

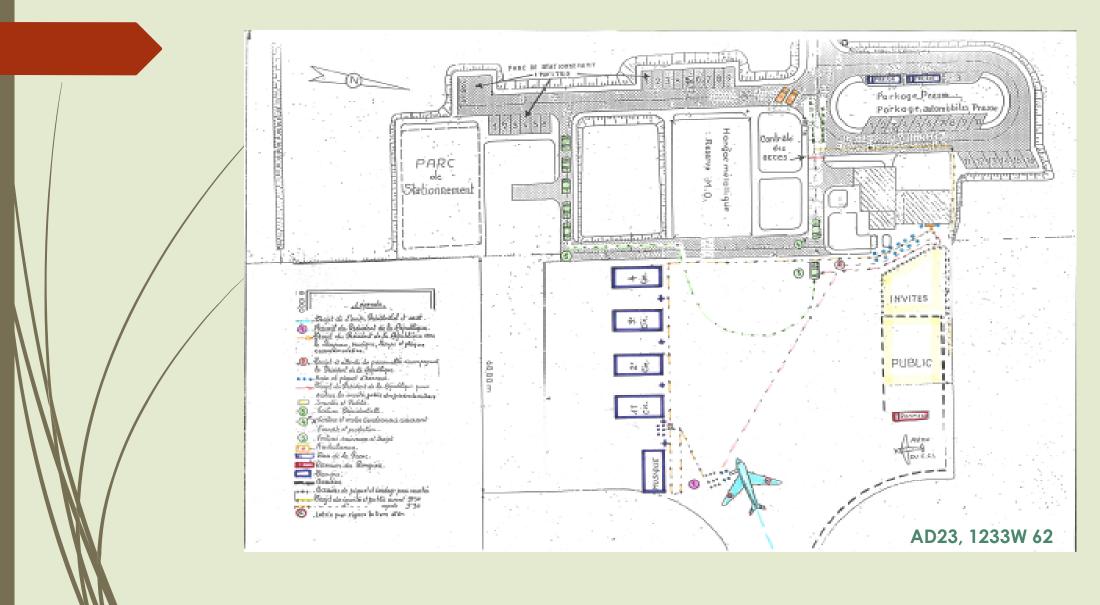
M. Raymond LAVENTURE

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de MONTLUÇON-GANNAT

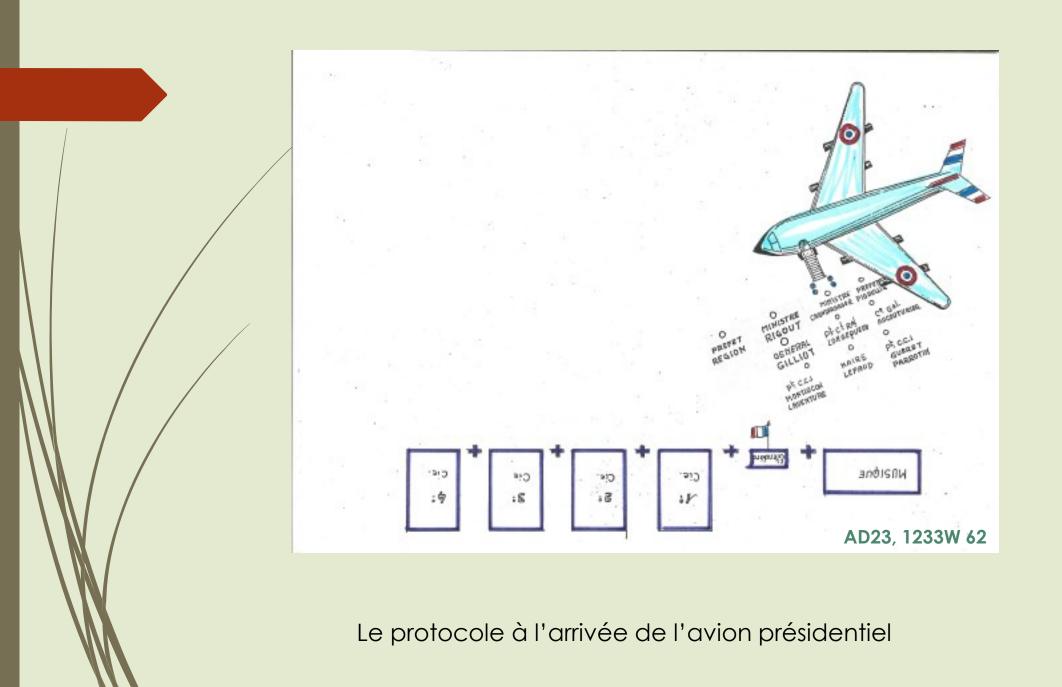
vous prient de bien vouloir honorer cette manifestation de votre présence.

> Il est INDISPENSABLE de se munir de cette carte d'invitation pour accèder à l'Aérodrome. Les invités sont priés d'arriver à 9 heures 30 au plus tard.

AD23, 1233W 62

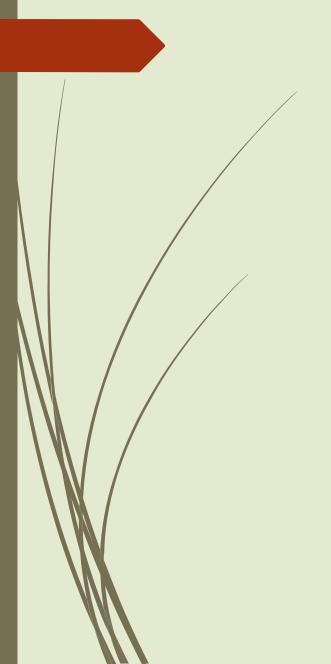


Proposition d'organisation à mettre en place à l'aérodrome





L'Echo du Centre, 4 mai 1982



2^{ème} étape: Guéret

A l'occasion de la visite officielle en Creuse de

Monsieur François MITTERRAND

Président de la République

M. André CHANDERNAGOR

Ministre Délégué chargé des Affaires Européennes Président du Conseil Général de la Creuse

et

M. André LEJEUNE

Député-Maire de GUERET

vous prient d'assister au rassemblement qui aura lieu place de l'Hôtel de Ville, le 3 Mai 1982, à 10 heures 45 à GUERET, et vous convient au lunch qui sera servi dans la grande salle des fêtes de la Mairie.

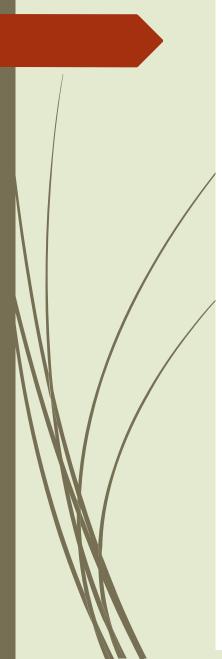
> Il est INDISPENSABLE de se munir de cette carte d'invitation pour accéder au pare de stationnement et à l'emplacement réservé aux invités.

> Stationnement des véhicules place Varillas (accès par l'avenue de la République obté place Molière et rue du Collège).

> Les invités sont priés d'arriver à 10 heures 30 au plus tard.

Programme de la cérémonie à Guéret

28 AVRIL 1982 VOYAGE OFFICIEL DE M. François MITTERRAND PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE 3 MAI 1982 HOTEL DE VILLE DE GUERET PROGRAMME DETAILLE - Arrivée à GUERET du cortège automobile venant de LEPAUD. 10 H. 55 . Arrêt de la voiture présidentielle face à l'immeuble du Comité d'Expansion Economique et Touristique (43, Place Bonnyaud). . Accueil par M. André LEJEUNE, Député-Maire de GUERET et M. Bernard LEMAIRE, Secrétaire Général de la Creuse. Le Président de la République, accompagné des personnalités du cortège officiel, gagne à pied la Mairie de GUERET. La population rassemblée Place Bonnyaud et sur le trottoir côté Hôtel St-François est contenue par des barrières métalliques. Le Président de la République tout en gagnant l'Hôtel de Ville serre des mains dans la foule. - Arrivée du Président de la République sur le parvis de l'Hôtel de 11 H. Dans une enceinte réservée face à l'Hôtel de Ville, sont rassemblés les invités. A côté sont regroupés les enfants des écoles. Sur le trottoir du parvis, le dos aux parterres, sont regroupés d'abord le Conseil Municipal de GUERET, puis le Conseil Général et les Corps constitués. M. André LEJEUNE, Député-Maire de GUERET, présente le Conseil Municipal de la ville. . M. André CHANDERNAGOR, Ministre Chargé des Affaires Européennes, présente le Conseil Général de la Creuse. . M. le Préfet de la Creuse présente ensuite les Corps constitués. .../...



. Le Président de la République, suivi des personnalités officielles, gagne le perron de l'Hôtel de Ville où les personnalités prennent place tandis que le Président de la République et le Député-Maire de GUERET s'approchent de la chaire située dans le coin droit (en regardant la Mairie) du perron.

11 H. 05

- Discours publics.

. Brève allocution de bienvenue du Maire de GUERET (5 mn) pendant laquelle le Président de la République se tient debout immédiatement à côté de la chaire.

Le Conseil Municipal fait mouvement vers le hall de la Mairie par la porte Rue Martinet.

. Discours du Président de la République (20 mm).

11 H. 30

Le Président de la République, suivi des personnalités officielles, gagne au ler étage de la Mairie la salle du Conseil Municipal (montée par la volée à droite de l'escalier d'honneur) où les Conseillers Municipaux sont déjà rassemblés chacun à sa place.

A la suite, le Conseil Général, les Corps constitués et les invités sont admis dans l'Hôtel de Ville où ils gagnent la salle des fêtes où un lunch leur est servi.

- . Dans la salle du Conseil Municipal, remise à M. le Président de la République de la Médaille d'Or de la Ville de GUERET par le Député-Maire.
- . Signature du Livre d'Or de la Ville de GUERET par M. le Président de la République.
- . Repos éventuel de M. le Président de la République dans le bureau nº 5 (immédiatement voisin de la salle du Conseil Municipal) où il disposera d'une ligne téléphonique directe avec le Palais de l'Elysée.

11 H. 40

 Descente du Président de la République, des personnalités officielles et du Conseil Municipal vers la salle des fêtes (volée gauche de l'escalier = celle de droite restant réservée à la montée pour les journalistes notamment).

Si le Président de la République souhaite se reposer, les personnalités officielles et le Conseil Municipal descendent dans la salle des fêtes sans attendre. 12 H. 10 - Le Président de la République et les personnalités officielles gagnent le cortège automobile stationné en attente Rue Martinet afin de gagner la D.Z. du stade de Cher-du-Prat. Le Maire de GUERET monte dans la voiture présidentielle.

12 H. 15 - Arrivée du cortège sur la D.Z. de GUERET.

12 H. 20 - Décollage des hélicoptères pour AUBUSSON.

Dans le premier hélicoptère GLAM (8 places)

. M. le Président de la République

. M. DEFFERRE

. M. BEREGOVOY

. M. LONGEQUEUE

. M. PIGOULLIE

. M. le Capitaine de Frégate OLHAGARAY

. M. LOWGEQUEUE

. H. HULL REMAULT

Dans le second hélicoptère ALAT (15 places)

. M. le Docteur MOREIGNE

. M. GERARD

. M. CHARASSE

. M. VAUZELLE

. M. Hubert VEDRINE

. Mme Hubert VEDRINE

. M. GLAVANY

. M. MARKE J.L LEGER

. M. LAUMONIER

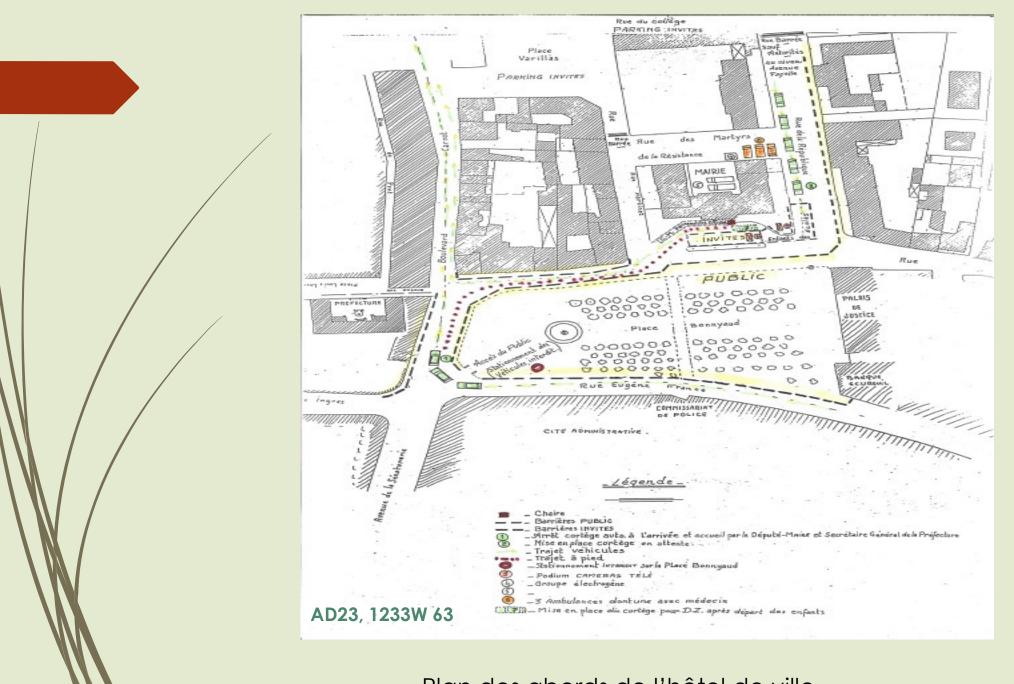
. N. HERREEDIG Jacques GERRULT -> on Anchi Leferre .

. Mme DECRAENE

. M. le Docteur VASSAL

. Major KERROS

. M. HENRIOT

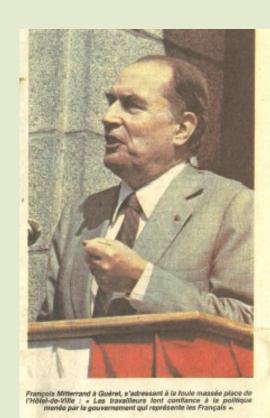


Plan des abords de l'hôtel de ville

La Montagne, 4 mai 1982



Accompagné de MM. Chandernagor et Ardré Lejeune, le président de la République prend un prenier baix de foule dans les rues de Guéret.



L'Echo du Centre, 4 mai 1982



La place Bonnyaud noire de monde à Guéret.

Guéret La Creuse attend des mesures d'urgence

Les des vice-petialeur renmen de Caroni exposed de
partie de la contraction de
partie de la contraction de
partie l'exposed de la contraction de
partie l'exposed de la contraction de
partie l'exposed de la contraction de
partie de la contra

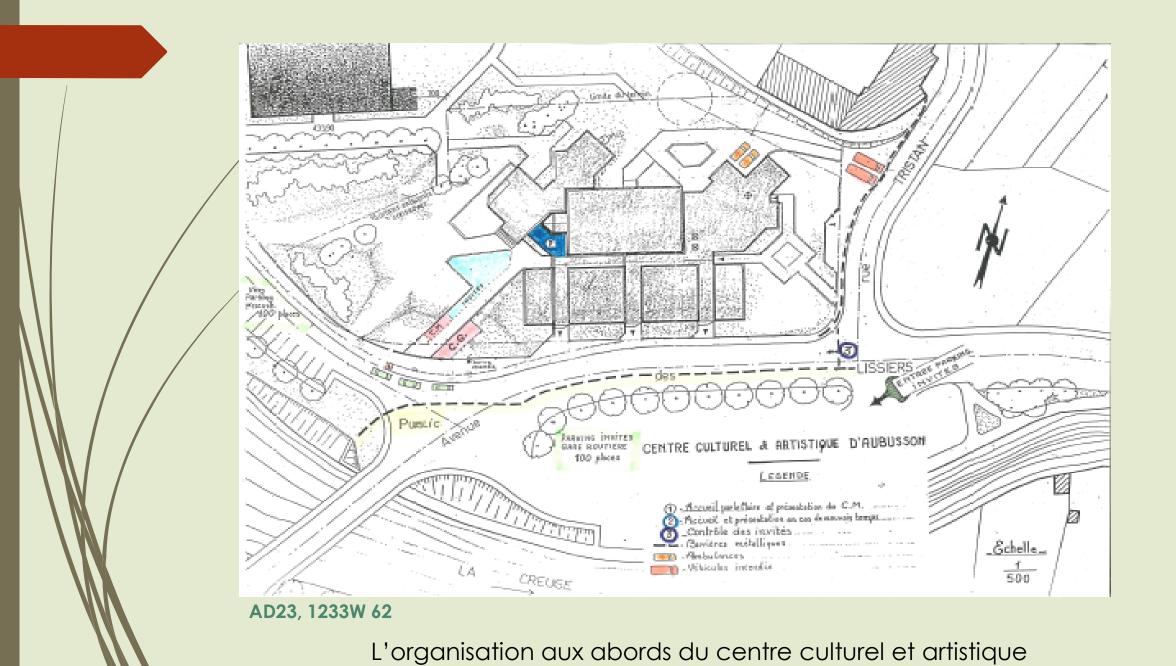
Guirdhois et ruraut, état et simples citoures, près au pois mille personnes attendation le profesiblest Mitternand sur le place Bommand parsones, Une foude raines, deuse et sign, applicationest aux mottagn et le attendagt et aux games qu'ille taux affic au coure ; muit écunome de grands éclata, laissant una enfanta des écules le sois d'evationner le président de la République — ovation franche et joyeune comme l'ait du temps, loquel était comme l'ambience du moment sertis et poul pour se pau dies selensel.

3^{ème} étape : Aubusson

~	29.04.1982
	VOYAGE OFFICIEL de M. François MITTERRAND
	PRESIDENT de la REPUBLIQUE
	3 MAI 1982
	RECEPTION AU CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE Jean LURCAT
	Programme détaillé
12 h. 30	- Arrivée des hélicoptères sur la DZ d'AUBUSSON (stade du Marcillat), accueil par M. Robert PETIT, Maire d'AUBUSSON, Mile Jamine PICHON, Sous-Préfet d'AUBUSSON et M. Jean MAZETIER, Conseiller Général d'AUBUSSON.
	- Départ en voiture pour le C.C.A.J.L M. PETIT monte dans le véhicule présidentiel.
12 h. 35	- Arrivée du cortège automobile par l'avenue des Lissiers et arrêt du véhicule du Président de la République devant l'allée menant au Centre.
	- M. PETIT, maire d'AUBUSSON, présente son Conseil Municipal, à l'entrée de l'allée d'accès sur la gauche (en regardant le Centre Culturel et Artisti- que d'AUBUSSON), le Conseil Général étant rassemblé de l'autre côté de Fallée et les invités sur le parvis au bas des marches.
	- M. PETIT conduit ensuite le Président de la République vers l'entrée du C.C.A.J.L. M. Patrick CAZALS, Directeur du Centre et Mme DOUBLARD du VIGNEAU, Conservateur du Musée de la Tapisserie les accueillent, la suite présidentielle, les personnalités et les invités suivent le cortège.
	N.B.: En cas de mauvais temps, les présentations et l'accueil se feront dans le hall d'entrée où seuls seront admis les personnalités, le Conseil Général et le Conseil Municipal d'AUBUSSON.

-		2.
12 h. 40	:	- Visite du Musée départemental de la Tapisserie sous la conduite de Nme DOUBLARD du VIGNEAU, Conservateur (seuls la suite présidentielle, MM. ANDRAUD, LEGOUEIX et FAURY, le Conseil Général le Maire et les adjoints d'AUBUSSON suivent la visite) - pendant celle-ci les invités au repas sont progressivement admis dans la salle polyvalente du Centre Culturel et Artistique d'AUBUSSON.
		 - A la fin de la visite, dans le couloir, arrêt devent le métier à tisser et l'exposition d'arts traditionnels du Limousin.
		- Signature du Livre d'Or du Musée.
12 h. 55	:	- Fin de la visite. Le Président de la République descend dans le salon de repos, accompagné du Maire d'AUBUSSON, de M. CAZALS et de Mme DOUBLARD du VIGNEAU, de MM. ANDRAUT, LEGOUEIX et FAURY ainsi que de la suite présidentielle pour effectuer le choix de la tapisserie.
		- Pendant ce temps, le Maire, les adjoints et le Conseil Général gagnent la salle polyvalente pour le repas.
13 h. 00	:	 Retour du Président de la République dans la salle polyvalente et début du repas.
14 h. 15	:	- Al'issue du repas, allocutions :
		Brève allocution (5 mm) de M. Robert PETIT, Maire d'AUBUSSON et remise de la Médaille d'Argent de la ville d'AUBUSSON à M. Le Président de la République et remise de la tapisserie au nom des tapissiers.
		. Discours de M. le Président de la République (10 mn).
14 h. 35	:	- Signature par M. le Président de la République du Livre d'Or de la ville d'AUBUSSON.
14 h. 45		- Départ en voiture pour SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE (Chez Livet).
		M. Guy PIGOULLIE, Préfet de la Creuse, monte dans la voiture présidentielle.
		(Seuls M. Gaston DEFFERRE, M. André CHANDERNAGOR, RIGOUT et quelques personnes de la suite présidentielle et M. et Muelhabert Vedrine se rendent à SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE).
		Les autres personnalités de la suite officielle accompagnées du Sous-Préfet d'AUBUSSON gagnent di- rectement la DZ d'AUBUSSON en voiture d'où elles décollent pour le Château de VASSIVIERE.

AD23, 1233W 62



AUBUSSON : la découverte de l'art séculaire des lissiers

AWBUSCOM. « Bien no me tocable plan que lo borsté », o émit quelque part Prançola Milercrond. En visitoris hios, es fin de sections, le Centre culturel e ertificipa Jean-Luryat, la poladical de la Bigolièque o de secessite se trisolable bia proband devemi les chels-of-severe de l'ent tiusé qui lai deficient précention. Le visité du Blasié de la Tegalisacie hai den en chel le tempo just de le vesta d'Arbancon de R. Miltercent, qui déciseurel seus besencon Tindent Congemné seus de Arbancon de la constituir qui terranent des principales elsepes de les secusionaries de Cert devalute acustificia qui thorasent des principales elsepes de les secusionaries de Cert devalute.

LA RÉSISTANCE CÉLÉBRÉE SUR UN POÈME D'ÉLUARD







La Montagne, 4 mai 1982

L'Echo du Centre, 4 mai 1982

Transcription du discours prononcé par François Mitterrand

Monsieur le Maire,

Je vous remercie non seulement de cette offre, de ce don de la commune d'Aubusson, mais aussi des paroles que vous venez de prononcer, et d'une façon plus générale de l'accueil réservé dans votre ville par le département de la Creuse au Président de la République.

Depuis ce matin, j'ai pu, trop peu à mon goût, pas plus que ne le permettait un emploi du temps très chargé, j'ai pu, d'une part, observer le paysage de la Creuse à partir de l'hélicoptère, vue plongeante, et d'autre part, surtout au travers des conversations, j'ai pu reconnaître le tracé de cette terre rude, un peu secrète, réservée, mais dont je sais bien qu'elle est tenace et fidèle, qu'elle se désole, faute de ne pouvoir disposer de la jeunesse qui lui faudrait pour reprendre pied tout aussitôt, ce qui la contraint à compter sur la solidarité nationale que j'évoquais tout à l'heure, d'abord solidarité de la région, solidarité des régions voisines, ce qui a été démontré à Lepaud, solidarité de la France, pour pouvoir compter sur elle-même, pour pouvoir assurer son avenir ce qu'elle ne manquera pas de faire si l'instrument lui est confié.

J'ai souhaité qu'au cours de ce repas je puisse rencontrer, parler avec des représentants des grandes organisations professionnelles, syndicales creusoises. Je n'ai pas pu le faire autant que je l'ai voulu, mais quand même un peu, n'ayant pas du tout la volonté de rejeter à l'extérieur deux des ministres qui m'accompagnent comme M. DEFERRE et M. RIGOUT, mais leur ayant demandé d'aller à leur tour présider d'autres tables, car après tout, si je viens ici et là en France,

ce n'est pas pour retrouver autour de moi ceux que je vois tous les jours, je ne suis pas lassé de les rencontrer et je ne suis pas prêt de m'en lasser, mais tout de même, comment dit-on, un peu de changement cela ne fait pas de mal.

J'ai donc pu approcher quelques uns d'entre vous. J'ai l'intention, je fais souvent cela, je n'oublie pas que j'ai été pendant 35 ans un représentant du peuple et que je n'ai pu acquérir le peu de savoir dont je dispose que par la communication, la discussion, le dialogue, mais je n'ai jamais, dans le département dont je vous parle, je n'ai jamais fait la distinction à priori entre ceux qui m'étaient favorables et ceux qui ne me l'étaient pas, assuré au demeurant que dès le point de départ les uns et les autres étaient là et qu'ils y resteraient longtemps, même si la part de l'un ou la part de l'autre, selon les temps, varie.

J'ai besoin de savoir par l'expression directe de ceux qui vivent sur le terrain, qui connaissent les Arts du travail et de la création, qui ont à équilibrer et même à faire progresser une entreprise, qui ont à faire survivre une exploitation agricole, généralement familiale dans des pays comme ceux-lâ qui ne sont pas passés au stade industriel comme dans certains pays fortement céréaliers. J'ai besoin d'entendre les artisans, les commerçants, j'ai besoin d'entendre les professions spécialisées, il en est ici, comme les lissiers que l'on ne trouve pas ailleurs. Et où saurais-je ce qu'ils font, ce qu'ils pensent, si l'occasion ne m'est pas donnée de les entendre. Je ne les entendrai jamais assez. Et ma vie est ainsi faite que je serai toujours privé de connaître leur vie comme il la vive. Disons que c'est déjà une approche, une façon d'être. si on y ajoute les élus, et je pense en la circonstance surtout aux parlementaires, ceux-là aussi je peux les voir autrement, je pense aux élus locaux, aux conseillers généraux, aux maires, conseillers municipaux, à tous ceux qui font la vie de la Prance, vous m'avez permis par cette invitation à Aubusson de m'arrêter un moment et de reconnaître cette voix profonde de la France, je vous en remercie.

Je vous disais tout à l'heure combien je regretterais de ne pas pouvoir faire quelques pas, je ne sais pas si le temps le permettra, le temps, je veux dire mon emploi du temps, je ne parle pas du ciel plutôt bienveillant aujourd'hui, mais je ne vais pas pouvoir circuler dans les rues de votre vieille ville que vous restaurez, que vous remettez pas seulement au goût du touriste mais aussi de ceux qui aiment leur pays comme il était, sans fermer les yeux sur ce pays tel qu'il doit être. Je sais que vous avez fait un bel effort, pas simplement la ville d'Aubusson, bien entendu, sans le département qu'auxaitelle pu faire, ça se comprend tout de suite, sans la région aussi sans doute: la preuve ce Musée, la preuve cette très belle salle commune, la preuve l'ensemble culturel dans lequel nous nous trouvons qui je le crois s'est élevé du sol à partir de rien, enfin à partir de quelques centaines de millions sinon milliards, pas des centaines, non des dizaines, mais deux unités, m'avez-vous dit, qui ont pu être rassemblés j'imagine grâce à une extrême tenacité, sans quoi ils ne seraient pas venus, non pas que je veuille en quoi que ce soit critiquer une gestion précédente qui était obligée comme la nôtre de gavoir compter sur ses doigts. Mais je dois dire que le mérite d'élus comme ceux-là, je l'imagine facilement redoublé dans l'époque dont je parle, Mais restons discret, l'essentiel aujourd'hui c'est de savoir ce que l'on va faire et non pas ce qui a été fait.

J'ai ici une note qui m'a été fournie naturellement, en général je les relis, j'y ajoute quelque chose ou bien j'en retranche les éléments qui ne me conviennent pas, c'est ainsi que ce matin j'avais un très très beau discours dans lequel il y avait beaucoup de statistiques mais je garderai les statistiques pour une autre fois et j'ai préféré laisser le papier de côté. Là, j'ai quand même ne pouvant sortir de ma mémoire les discussions spécifiques à la tapisserie d'Aubusson, je vais vous en donner connaissance. On note naturellement dans ce papier la tradition culturelle d'Aubusson, ça je la connaissais, et je la connaissais depuis longtemps. Tout à l'heure

j'irai dans une maison où je suis allé chez des amis pendant la guerre, et je me souviens qu'une nuit, arrivé assez tard, par les moyens du bord, par le train, mais enfin, ça n'allait pas vite, je suis allé comme ça l'hiver, il y avait beaucoup de neige, ça montait quelquefois jusqu'aux genoux, je suis allé à pied à Bellegarde-en-Marche et à partir ce n'était pas un record du monde, cela fait 12 Kms, je crois, mais disons qu'on commence à sentir bien un pays lorsqu'on y a marché comme ça, le soir, et frôlé les bois, les horizons perdus, dans le brouillard de neige qui existait à l'époque, j'en garde un excellent souvenir, bien entendu, comme de tous les moments difficiles. Et cette tradition d'Aubusson je la connaissais, on m'avait nourri dans mon enfance de tous les récits dont je viens de percevoir l'écho, Monsieur le Maire, au travers de votre exposé.

Sculement, il n'y a pas qu'une tradition, la preuve c'est cette image et cette tapisserie qui représente une facture moderne qui s'affirmera de plus en plus, qui a quelques maîtres dont elle peut s'inspirer, non seulement des maîtres sur le plan de l'inspiration, l'inspiration au sens d'une génération à l'autre, mais sur le plan de la technique. Et j'ai pu admirer tout à l'heure au musée l'extraordinaire achèvement technique dans le respect de l'esthétique et même de l'esthétique inventé à partir des fondateurs et particulièrement du renouveau de Lurçat. Il faut dire que c'est un grand plaisir pour moi de pouvoir saluer Mme Lurçat en cette circonstance. Alors il faut tenter de préparer l'avenit d'Aubusson, vous y pourvoyez, vous avez développé tout un plan de travail qui m'a beaucoup intéressé, je n'oublie pas que j'ai été moi-même pendant plus de 20 ans Maire d'une petite ville de 3 000 habitants et je m'imagine ce que ce doit être de se battre contre marées et vents lorsqu'on a une ville de 6 à 7000 habitants, c'est un chiffre ingrat, c'est déjà trop vaste pour pouvoir justifier d'une administration directe et

personnelle et c'est trop petit pour pouvoir disposer d'une structure administrative et financière suffisante. Donc j'ai beaucoup noté, en vous écoutant, ce que pouvait être l'effort du Maire que je salue et une fois de plus que je remercie.

Vous parliez de plan de M. le Ministre de la Culture, M. Jacques LANG, il m'a lui-même transmis qu'un certain nombre de mesures d'aides à la tapisserie d'Aubusson, constituant un ensemble cohérent et précis, allait être mis en oeuvre. Il m'a indiqué en particulier 15 mesures directement applicables. Pardonnez l'énumération mais autant ne pas mettre de chair de discours entre chacune d'entre elles, allons directement au fait :

D'abord la mise en place par le ministre de la Culture d'une politique de prêt de cartons aux collectivités locales au moyen d'un fort accroissement du crédit d'achat de cartons. Deuxièmement l'actualisation du crédit consacré par le Ministère à des commandes de tissages aux ateliers d'Aubusson. Troisièmement le développement des achats par le fonds national d'Art Contemporain.

Quatrièmement l'achat de tapisseries par les fonds régionaux d'acquisition d'oeuvres d'art.

Cinquièmement, ce qu'on appelle la sensibilisation des architecte à l'intérêt des créations textiles. Et bien oui parce que ces créations textiles seront commandées au titre du 1 %. _____. Sixièmement, le financement par le Fonds d'Incitation à la Création de quelques projets de recherche associant créateurs et ateliers d'Aubusson.

Septième et huitièmement, l'attribution de quelques bourses à de jeunes créateurs et l'édition d'une plaquette en plusieurs langues sur les différentes possibilités de stages à l'Ecole Nationale d'Art Décoratif d'Aubusson.

Neuvièmement, l'ouverture dès l'année scolaire 1982-1983 d'un atelier de recherche et d'un atelier de teinture à l'Ecole Nationale d'Aubusson.

Dixièmemeant, la réalisation d'une étude sur les besoins de formation dans le domaine de la restauration de la tapisserie en vue de la mise en place d'une formation adaptée à cette école. Onzièmement et douzièmement, l'organisation à PARIS en 1984 d'une exposition sur la tapisserie et la présentation au cours de l'été d'une partie de cette exposition au Centre Jean Lurçat d'Aubusson, à cette occasion l'attribution du Prix Jean Lurçat. Alors, il y a une disposition que je n'ose placer dans cette énumération, c'est la mise en place d'une commission chargée d'examiner le suivi des mesures, mais cela c'est bien normal. Je pense surtout aux deux autres mesures à l'heure actuelle planifiées : la réalisation d'un film sur la tapisserie et l'édition d'une plaquette de très grande qualité sur la tapisserie.

Sept autres mesures ont été décidées :

La mise au point d'un mécanisme d'avances sur recettes pour favoriser le tissage des premières tapisseries,

l'affirmation de la mission générale de l'école d'Aubusson pour assurer la formation professionnelle continue des lissiers, et la mise en place à cette même école de stages de formation aux techniques spécifiques de reproduction.

Quatrièmement l'installation d'ateliers nouveaux ou la reprise d'ateliers existants complétant les diverses aides à l'installation accordées par les administrations au niveau national ou régional.

Cinquièmement les études et premiers contacts à engager en vue de l'éventuel ouverture à New-York d'une galerie chargée de commercialiser les produits des manufactures nationales et des ateliers d'Aubusson.

Sixièmement, l'octroi de mesures d'allègement des charges de sécurité sociale prévues par l'ordonnance sur la branche textile à la tapisserie d'Aubusson.

Septièmement, l'adoption d'un décret visant à protéger l'emploi du terme même "tapisserie".

Cette énumération peut être un peu lassante, sauf pour ceux qui connaissent très bien la question, qui la suive de près, je ne pourrai pas la faire partout où j'irai. Je n'ai pas du tout l'intention dans chaque ville, petite ou grande où je me rendrai au cours des mois prochains ou des années prochaines

de faire une sorte de distribution générale des mesures.Il se trouve, c'est une chance, et cela en valait la peine, il se trouve que l'effort du Ministère de la Culture, appliqué à Aubusson, représente un ensemble particulièrement important. Je ne pourrai pas en faire partout de même, et je crois que cela découle naturellement du choix que j'ai fait lorsque j'ai décidé que deux budgets se verraient dès cette année considérablement accrus et le seront encore l'année prochaine même dans le cadre des mesures rigoureuses que j'ai demandé au Gouvernement d'appliquer afin de rester dans les termes actuels ou à peu près d'un déficit budgétaire sur lequel j'entends dire beaucoup de choses, vous me permettrez d'y apporter quelques précisions.

On dit "le gouffre budgétaire". Mesdames, Messieurs, le déficit budgétaire de la France est à l'heure actuelle de 2,8 à 3 %.

C'est le chiffre le plus bas de tous les pays industriels de la terre, inférieur à celui de l'Allemagne, inférieur à celui des Etats Unis d'Amérique, inférieur et de loin à celui du Japon.

Ne parlons pas des autres, puisque l'on va, quand je dis qu'il s'agit de 2,8 à 3 %, la comparaison est le budget de la France, et le budget social, budget fiscal, les ressources publiques et le budget social au total par rapport au produit national brut qui est le chiffre de terme de comparaison retenu pour tous les autres pays, bien entendu ma comparaison est une comparaison correcte.

Il faut que nous fassions attention à ne pas peu à peu glisser vers une situation qui modifierait de façon dangereuse cette comparaison. Par exemple, l'effort social considérable que nous avons engagé, en particulier pour limiter le développement du chômage, fait que nous avons tendance à déborder les 3 %, que nous pourrions atteindre normalement 3,5 % cette année. On nous resterions encore sans doute le plus faible des pays industriels bien que j'observe l'effort allemand qui à partir de 4 % tend à descendre au-dessous des 3,5 %. Tous les autres pays resteraient beaucoup plus déficitaires que le nôtre.

Mais enfin je ne veux pas céder à cette tendance. C'est dire que l'effort fait pour la culture qui a vu ses crédits accrus, tendant au 1 %, on en est à 0,75 et les crédits pour la Recherche, le troisième ministère sur lequel j'ai demandé que soit réservé un accroissement du crédit étant celui de l'Environnement, Il faut bien faire la part des choses : j'entends consacrer des crédits importants qui seront sans comparaison avec ceux qui étaient accordés précédemment et sans comparaison avec la réduction prévue par ailleurs pour deux autres formes de crédits :les crédits d'investissement permettant l'investissement des grandes entreprises nationales puisque nous avons constaté que les entreprises privées n'étaient pas en mesure ou n'avaient pas pu développer leur propre investissement quan ne s'est accru que de 1 % de 1976 à 1982, 1 %, tandis que l'investissement public s'accroissait de 51 % dans la même période. Vous imaginez ce que l'on peut faire si l'on consacre des crédits suffisants pour développer l'investissement public grâce à la fois à la nationalisation du crédit et d'autre part à la nationalisation de quelques grands groupes industriels, et d'autre part, j'ai indiqué à M. le Ministre d'Etat chargé de l'Intérieur, que je salue ici parce que non seulement il est pour moi un ami personnel mais parce que c'est un ministre présent, énergique et volontaire, qui fait ce qu'il doit faire et avec untrès grand sens du devoir, je lui ai dit que s'il convenait d'accroître sans abuser, car ce n'est pas la seule solution aux problèmes posés, d'accroître le nombre des forces de police sous la forme surtout fort pacifique des gardiens de la paix, compte tenu de l'effort déjà fort important des 7 000 recrutements en cours d'exécution depuis le vote du dernier budget. C'est donc l'aspect des investissements publics pour servir de force d'entrainement à l'investissement privé, à la condition que le secteur national ne veuille pas s'emparer de tout et qu'il ne prétende pas absorber l'ensemble des sous-traitances qui représentent une série de valeum individuelles d'initiative et de création qu'il faut absolument protéger. Et ce que je

viens de dire montre bien les directions principales suivies par le Gouvernement présent.

Si je reviens au début de mon propos, je ferai remarquer que le Ministère de la Culture est précisément celui, avec celui de la Recherche, - pourquoi ? parce qu'il s'adresse aux oeuvres de l'esprit sur le plan de l'esthétique comme sur le plan de l'industrie et de la recherche biologique, médicale, comme sur le plan de tout ce qui permet à l'homme de maitriser les ressources de la nature qu'il découvre mais il ne suffit pas de les découvrir, il faut être capable de les conduire pour l'intérêt de la communauté humaine, tout cela fait partie d'un plan cohérent - Quand j'entends dire qu'il y a une certaine incohérence dans l'action du Gouvernement, je me gratte la tête souvent et je me dis : "qu'est-ce-qu'il nous arrive ?" Ce qui est vrai c'est que le Gouvernement en a tant fait, certains diront trop fait, comme jamais on n'a fait même au moment bouillonnant de la Libération de la France, que ceux qui ne sont pas comme moi obliqés de suivre cela à la trace, risquent un peu de s'y perdre. Mais dans la situation où je suis, si moi je m'y perdais ce serait grave pour les autres. Moi, personnellement, je sais où l'on va et en effet dans la forêt de mesures grandes ou petites décidées par ce Gouvernement, je sais où se trouve ma direction et je ne perdrai pas le Nord, soyez-en sûrs.

Mon petit exemple dans la forêt des environs de Bellegardeen-Marche représente pour moi une leçon personnelle, sans oublier les quelques 600 kms qu'il m'est arrivé de faire avec une boussole depuis la Thuringe jusqu'à la frontière suisse un peu plus tôt.

Alors je ne perdrai pas plus la direction de la boussole dans le maquis des mesures économiques, sociales, industrielles et culturelles et vous apercevrez, l'historien plus tard verra mieux encore avec la distance, et comment dirais-je les différences de relief, verra tout à fait de quelle façon s'est engagée l'action du Gouvernement. Et l'on verra que le soutien aux oeuvres de l'esprit, de la création par la culture et par la recherche, s'inscrirait justement dans l'entreprise de renouveau qui est la nôtre.

A cet égard, les mesures prises pour Aubusson, et je vous en ai fait l'économie de sept que j'ai trouvées moins signifiantes - réaliser des études de marché dans certains pays avec le Comité français du Commerce extérieur, tout ça va de soi, inutile de s'y attarder , le recrutement par la profession avec l'aide financière du Ministère de la Culture d'un agent de haut niveau chargé de la promotion de la tapisserie, tout cela ne mérite pas l'importance d'être noté sinon pour marquer la volonté très ferme des pouvoirs publics de développer la tapisserie française, forme d'art, celle d'Aubusson au premier chef, car particulièrement signifiante sur le plan de la continuité historique et de la qualité technique et artistique - au travers de mesures concrètes dont j'ai jugé important de vous faire part aujourd'hui.

Vous voilà donc Monsieur le Maire à la tête d'une petite cité

bien vaillante que nous voyons aujourd'hui, plutôt que nous

retrouvons par un beau ciel de Printemps, j'aurai passé avec

vous, Mesdames et Messieurs, un bon moment de ce voyage qui

est pour moi une circonstance agréable, prise sur un emploi

du temps que vous imaginez assez chargé. Je m'efforce autant

qu'il est possible d'alterner par mon activité en France et

par la défense des intérêts français à l'étranger, je m'efforce

bien entendu de servir mon pays et que ne ferais-je d'autre si ce

n'était cela pour justifier votre confance. L'arrêt à AUBUSSON

a le mérite de me faire reprendre pied sur une terre où l'on

vit, où l'on travaille, où l'on crée, où l'on imagine, où on

a le sens de la terre, où on a le sens de l'outil, le sens

de la beauté, tout cela valait bien la peine de s'y arrêter

quelques heures d'un aprés-midi. Merci.